



**MARS
SEPT
2023**

**TRAVAILLER
DANS LE CHAMP
DE LA CRÉATION**

**PROGRAMME D'ATELIERS ET DE RENCONTRES
PROFESSIONNELLES SUR LES CONDITIONS
D'ACTIVITÉ DES ARTISTES ET TECHNICIEN·NES**

● ATELIERS ● | gratuits, sur inscription |

— ATELIER 1 —	16 MARS 2023 9H-17H30	RÉPONDRE À UN APPEL À PROJETS / CANDIDATURES	→ Le Lieu-Dit, 10 rue Fontgiève
— ATELIER 2 —	22 MARS 28 AVRIL 14H-17H30 4 MAI 2023 9H30-12H	RÉDIGER UNE NOTE D'INTENTION OU UN TEXTE DE DÉMARCHE (TROIS SÉANCES)	→ Le Lieu-Dit et bibliothèque de l'ÉSACM
— ATELIER 3 —	29 MARS 2023 9H-17H30	CRÉER ET GÉRER UNE ASSOCIATION/UN COLLECTIF	→ Conseil départemental
— ATELIER 4 —	4 MAI 2023 14H-18H	PANORAMA DES RÉSIDENCES EN FRANCE : TYPOLOGIE, CANDIDATURE, RÉMUNÉRATION	→ La Diode
— ATELIER 5 —	26 MAI 2023 9H30-12H30	DÉCLARER SES REVENUS ARTISTIQUES	→ Salle informatique de l'ÉSACM
— ATELIER 6 —	SEPTEMBRE 2023 9H30-12H30	DÉBUTER UNE ACTIVITÉ ARTISTIQUE : LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	→ Salle informatique de l'ÉSACM

● TABLES RONDES À VENIR ● programme en cours de finalisation | entrée libre | → Le Lieu-Dit, 10 rue Fontgiève 63000 Clermont-Ferrand

— CONFERENCE — DEBAT	24 AVRIL 2023 17H30-19H30	QUELLE RETRAITE POUR LES ARTISTES-AUTEUR·RICES ?
— TABLE RONDE —	23 MAI 2023 14H-17H30	L'EAC : UNE OPPORTUNITÉ POUR LES ÉLÈVES ET POUR LES ARTISTES ?
— TABLE RONDE —	JUIN 14H-18H	ART ET ÉCOLOGIE : QUESTIONNER LE TRAVAIL ARTISTIQUE AU REGARD DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Cette nouvelle édition du cycle Travailler dans le champ de la création, composé d'ateliers et de tables rondes, vise à favoriser l'accès des artistes du territoire aux différents dispositifs de soutien à la création et à la diffusion, à les éclairer sur la diversité des opportunités professionnelles dans le champ de la création et à les accompagner dans leurs démarches administratives et juridiques. Ce cycle vise, également, à questionner collectivement les modèles de production et de diffusion de l'art, les formes de rencontre avec le public et la structuration du maillage artistique à l'échelle du territoire. Les politiques culturelles et les évolutions de la scène artistique bousculent les identités professionnelles et les formes du travail dans le champ de la création ; la complexité administrative et la précarité propres aux situations de travail des artistes pèsent sur le développement et la diffusion des œuvres. Aussi ce cycle, ouvert aux artistes et aux professionnel·les qui travaillent à leurs côtés, entend ouvrir un espace de ressource, d'échange et de réflexion sur le travail artistique, sur les formes d'organisation alternatives et collectives qui émergent et sur les revendications d'artistes qui se structurent en organisations professionnelles et cherchent à faire évoluer les pratiques et les réglementations.

Le cycle Travailler dans le champ de la création est coorganisé par Culture en danger 63, l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme. Il est coproduit par Clermont-Ferrand Massif central 2028 – Ensemble construisons la capitale et bénéficie du soutien du Ministère de la culture.



● CONFERENCE-DÉBAT ●

QUELLE RETRAITE POUR LES ARTISTES-AUTEUR-RICES ?

Si la question des retraites renvoie à des enjeux essentiels à l'échelle individuelle, elle est aussi révélatrice d'un certain modèle de société et de la place qui est donnée à la solidarité. Malgré l'importance de ces enjeux, la question des retraites reste pour beaucoup aujourd'hui insaisissable. La force des mobilisations collectives et les antagonismes politiques provoqués par les projets de réforme successifs mettent périodiquement en lumière certains aspects de cette question complexe. La retraite c'est un temps social – la fin de la vie active – mais c'est aussi une somme monétaire – la pension – dont le versement, au moment de la fin de vie active, est servie par au moins deux régimes : l'un de base et l'autre complémentaire. Voilà une première définition sur le papier, dans les faits c'est plus complexe car les concepts manquent pour accéder à une compréhension systémique du rôle de ce dispositif dans la régulation des vies individuelles dans les sociétés occidentales.

Aussi l'ÉSCAM et l'association Culture en danger 63 invitent la sociologue Marion Arnaud à faire le point sur la retraite des artistes-auteur-rices. À quoi ressemble le système de retraite des artistes-auteur-rices en 2023 ? D'où vient-il, comment fonctionne-t-il ? À quels dysfonctionnements est-il actuellement confronté ? Quels sont les impacts du projet de réforme ? À quelles difficultés font face les artistes-auteur-rices quand il s'agit de prendre connaissance de leurs droits à la retraite ? Les réponses apportées à ces questions permettront d'accéder à une représentation plus claire de ce système dans le contexte social actuel. Cette intervention permettra également d'apporter des ressources aux artistes-auteur-rices en prise avec des difficultés, souvent angoissantes, dans la préparation de leur retraite et dans leurs démarches auprès des organismes collecteurs.

Intervenant-es : Marion Arnaud est sociologue (EHESS/CMH-INÈS), spécialiste des retraites. Elle est l'auteurice de La Préfon, une sociohistoire de la capitalisation dans le système français de retraite et elle termine une thèse proposant une analyse compréhensive des inégalités de pensions en France. Pour Culture en danger 63 et pour l'ÉSCAM, elle propose de livrer une analyse à la fois sociologique et politique de la retraite des artistes-auteur-rices.

24 AVRIL 2023 17H30-19H30

→ Le Lieu-Dit, 10 rue Fontgèze 63000 Clermont-Ferrand



● TABLE RONDE ●

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : UNE OPPORTUNITÉ POUR LES ÉLÈVES ET POUR LES ARTISTES

Ce temps de présentation et d'échange permettra de présenter le contexte global dans lequel les dispositifs de l'Éducation artistique et culturelle (EAC) s'inscrivent et d'éclairer les artistes et les professionnel·les de la culture, qui souhaitent développer un projet en milieu scolaire, sur les démarches à entreprendre.

L'accès « matériel, symbolique, culturel, esthétique, voire émotionnel »[1] des plus jeunes aux démarches de création constitue, depuis plusieurs décennies, un axe essentiel de l'action des ministères de la Culture et de l'Éducation nationale. S'articulant autour des trois piliers que sont « l'acquisition de connaissance ; la pratique artistique et scientifique ; la rencontre avec les œuvres, les lieux de culture et les artistes et autres professionnels »[2], l'Éducation artistique et culturelle a aujourd'hui vocation à être généralisée à l'ensemble des élèves. L'extension du secteur culturel couvert par l'EAC et le foisonnement d'initiatives portées par une grande diversité d'acteurs (collectivités, structures culturelles, artistes, enseignant-es, etc.), complexifient le paysage de l'EAC. Aussi, malgré les démarches visant à structurer et homogénéiser ce champ, il peut être difficile de se repérer dans la diversité des activités rassemblées sous cette appellation et dans la variété des dispositifs qui permettent leur mise en œuvre.

Aussi ce temps d'échange et de présentation entend éclairer les artistes et les professionnel·les de la culture sur les formes d'interventions possibles, sur les cadres réglementaires et organisationnels ainsi que sur les modes de financement de l'EAC (dont le Pass Culture). Ce sera également l'occasion de faire un tour d'horizon des dispositifs présents sur le territoire, d'en expliquer le fonctionnement, les critères d'éligibilité et les modalités de candidatures. Cette rencontre permettra également de présenter les éléments à prendre en considération dans l'élaboration d'un projet et au moment de sa mise en œuvre (âge des élèves, contexte géographique ou socio-économiques, contraintes du cadre scolaire, moyens mis à disposition, inscription du projet dans un programme transversal, etc.).

Par ailleurs, alors que l'encadrement et la rémunération du travail artistique fait l'objet de préoccupations croissantes tant de la part des structures institutionnelles que des associations professionnelles, cette rencontre permettra également de faire un point sur les obligations et recommandations qui encadrent les conditions de travail et de rémunération des artistes en milieu scolaire.

[1] Jonchery, Anne, et Sylvie Octobre. « Introduction. L'éducation artistique et culturelle (EAC) : d'un sigle administratif et politique à une ambition de recherche », Anne Jonchery éd., L'éducation artistique et culturelle. Une utopie à l'épreuve des sciences sociales. Ministère de la Culture - DEPS, 2022, pp. 15-46, p 20.

[2] <https://eduscol.education.fr/575/education-artistique-et-culturelle>

Intervenant-es : Agnès Monier (Conseillère pour l'éducation artistique et culturelle, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes), Agnès Barbier (Déléguée académique à l'action culturelle, Rectorat de Clermont-Ferrand), Antoine Brun (Coordinateur du réseau AC/RA – Art Contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes).

23 MAI 2023 14H-17H30

→ Le Lieu-Dit, 10 rue Fontgiève 63000 Clermont-Ferrand

● ATELIER 3 ●

CRÉER ET GÉRER UNE ASSOCIATION/UN COLLECTIF

Dans le champ des arts visuels, l'association ou le regroupement en collectif apparaissent comme une alternative à l'exercice isolé des activités professionnelles des artistes, chercheur-ses ou organisateur-ices. Si le collectif favorise l'entraide, la mutualisation des ressources et l'émancipation de la mise en concurrence des métiers artistiques, il peut également être source de difficultés administratives ou encore de conflits et de tensions. Cette formation vise à éclairer les stagiaires sur les démarches administratives à entreprendre au moment de la création d'une association, sur les obligations réglementaires et comptables associées à la gestion de la structure et sur les différents modèles d'organisation qu'il est possible d'adopter.

L'atelier permettra d'aborder à la fois le cadre juridique des associations loi 1901, les outils d'intelligence collective et les différents modèles de gouvernance à disposition des collectifs d'individus. Prenant comme fil directeur l'écriture des statuts, les intervenantes appuieront leurs propos sur différents exemples issus de leur expérience du monde associatif.

Intervenantes : **Cathy Ramiz**, active depuis 30 ans dans le monde associatif, Cathy Ramiz est aujourd'hui référente Vie Associative à la Ville de Clermont-Ferrand.

Isabelle Henrion, co-coordinatrice de l'association Artistes en résidence, s'intéresse aux conditions et contextes de la création. Elle s'engage dans diverses associations et collectifs pour le droit des artistes et la structuration du secteur des arts visuels.

29 MARS 2023 9H-17H30

→ **Conseil Départemental**, 23 place Delille, Clermont-Ferrand

Pour vous inscrire :

<https://www.puy-de-dome.fr/culture-sport/ressources-pro/formations.html>

● ATELIER 4 ●

PANORAMA DES RÉSIDENCES EN FRANCE : TYPOLOGIE, CANDIDATURE, RÉMUNÉRATION

Cette rencontre vise à aider les artistes-auteur-rices à mieux se repérer dans le paysage et le cadre professionnel des résidences en arts visuels en France et à mieux préparer leurs candidatures. Elle permettra d'apporter aux artistes-auteur-rices des clés de lecture pour apprécier le programme d'une résidence et trier la quantité d'offres qui circulent. Cette session sera également l'occasion de détailler et de distinguer les activités qui entrent en jeu dans une résidence (recherche et expérimentation, création d'œuvres, médiation, animation d'atelier de pratique artistique, documentation, etc.). En effet, selon les activités prévues, il est nécessaire d'adapter le budget et de prévoir tous les éléments d'une contractualisation adaptée ; plusieurs types de rémunération peuvent entrer en jeu et auront des incidences sur le type de facturation à prévoir. Cette rencontre permettra ainsi d'éclairer les nuances entre honoraires et droits d'auteur et d'en saisir, au regard des principes du régime des artistes-auteur-rices, les incidences sociales et fiscales.

Intervenante : **Elise Jouvancy**, secrétaire générale d'Arts en résidence, réseau national est un réseau de structures de résidence et une plateforme de ressources qui permettent la mise en commun d'expériences, de compétences et de réflexions. Il a pour objet de mettre en réseau et de fédérer les résidences d'artistes, de commissaires, de critiques d'art, de collectifs, ou de toute personne développant un projet s'inscrivant dans le champ des arts plastiques.

4 MAI 2023 14H-18H

→ La Diode, 190 Bd Gustave Flaubert, Clermont-Ferrand

Pour vous inscrire : <https://forms.office.com/e/LVKGbvYBHF>

Événement proposé dans le cadre du Tour des résidences, organisé par Arts en résidence - Réseau national avec le soutien de l'Adagp.

● ATELIER 5 ●

DÉCLARER SES REVENUS ARTISTIQUES

Cet atelier a pour but d'accompagner les artistes dans leurs démarches auprès de l'URSSAF Limousin. Il s'adresse prioritairement aux personnes ayant déjà un compte à l'Urssaf Limousin et qui souhaitent être accompagnés dans leurs démarches (déclaration des revenus, règlement des cotisations et contributions sociales, modulation, etc.).

Intervenantes :

Isabelle Henrion, Co-coordinatrice de l'association Artistes en résidence, s'intéresse aux conditions et contextes de la création. Elle s'engage dans diverses associations et collectifs pour le droit des artistes et la structuration du secteur des arts visuels.

Clélia Barthelon est artiste plasticienne et chargée de communication à l'Onde Porteuse. Elle est également une des fondatrices de l'association somme toute, à la fois atelier, lieu d'expositions, de résidences, de conférences ...

26 MAI 2023 9H30-12H30

→ Salle informatique de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole,
25 Rue Kessler, Clermont-Ferrand

Pour vous inscrire : <https://forms.office.com/e/LVKGbvYBHF>

● ATELIER 6 ●

DÉBUTER UNE ACTIVITÉ ARTISTIQUE : LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Cet atelier est destiné aux personnes débutant leur activité d'artiste-auteur-ice. L'atelier permettra aux participant-es de créer ensemble et de manière accompagnée leur statut professionnel, en commençant par la demande d'un numéro de SIRET, puis de les guider dans leur inscription à l'URSSAF Limousin, en évoquant la modulation des cotisations en début d'activité et le choix du statut.

Intervenantes :

Isabelle Henrion et Clélia Barthelon

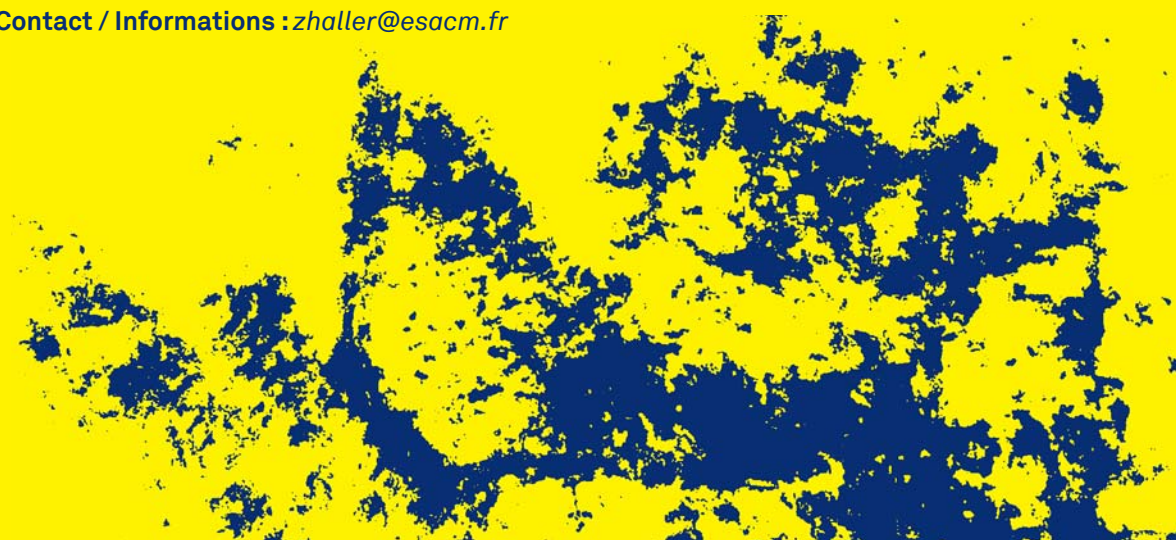
SEPTEMBRE 2023 9H30-12H30

(la date vous sera précisée prochainement)

→ Salle informatique de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole,
25 Rue Kessler, Clermont-Ferrand

Pour vous inscrire : <https://forms.office.com/e/LVKGbvYBHF>

Contact / Informations : zhaller@esacm.fr



Ce programme d'ateliers et de rencontres professionnelles et de rencontres sur les conditions d'activité des artistes, constitue une des propositions soutenues par la Ville de Clermont-Ferrand dans le cadre du projet de requalification du Lieu-Dit, ancien Petit Vélo, théâtre et club historique clermontois.

Désireuse de maintenir une programmation artistique dans ce lieu tout en s'interrogeant sur son devenir, la Ville a fait le choix de réfléchir à son affectation en expérimentant diverses formes d'usages.

Fin 2021, via un appel à projets ouvert aux associations clermontoises, la Ville a ainsi lancé une première phase d'occupation temporaire du site. L'équipe municipale est accompagnée dans sa démarche par une équipe pluridisciplinaire, composée des Andains et de Pixel[13] (collectifs d'artistes et d'architectes), qui favorisent l'émergence d'un dialogue citoyen et facilitent le déroulement des résidences et des temps de rencontre avec le public. Résidences de création, explorations architecturales, conférences, ressourcerie, formations professionnelles, représentations artistiques, rencontres associatives et militantes, etc. : les projets retenus constituent autant d'expérimentations permettant de nourrir la réflexion sur les devenir possibles du lieu.

Ce programme, qui va animer le lieu pour les mois à venir, s'inscrit dans un processus de co-construction entre les acteurs et actrices de la culture et le territoire/quartier. Il permet l'expérimentation d'initiatives protéiformes, de modèles de gouvernance innovants et l'émergence d'une scène collaborative.

Ce temps suspendu, avant le lancement de travaux plus importants, place ainsi au cœur de Clermont-Ferrand un lieu intermédiaire et collectif où, dans le dialogue entre les habitant.es et les acteurs et actrices de la culture et de la vie associative, se dessine une nouvelle dynamique urbaine, artistique et citoyenne.

Soutenu
par

